



Page d'informations officielles - Durabilité

N° 1/2023 - Août 2023

NOUVEAU !

LA PAGE D'INFORMATIONS OFFICIELLES VERTE

La Municipalité souhaite désormais vous communiquer des informations relatives à la durabilité à travers une PIO spécifique. Ainsi vous trouverez des communications sur les actions en cours liées au Plan Energie et Climat de Cugy (PECC) et sur les interactions proposées par vos autorités à la population de Cugy.



Plan Energie et Climat de Cugy (PECC)

Le PECC est réalisé et validé par les autorités cantonales. Il est à votre disposition dans son intégralité sur le site de la commune sous l'onglet *Énergie et durabilité* sous la rubrique *Le PECC de Cugy*.

Ma Commune et moi

Le principe du coaching durable :

Proposé directement par les communes à leurs habitants, « Ma commune et moi » vise à accompagner les citoyens dans la réduction de leur empreinte carbone. Pour ce faire, les 3 thématiques les plus impactantes dans le bilan d'un ménage (66% au total) sont passées au peigne fin : l'habitat, la mobilité et l'alimentation.

Les étapes :



1. Rencontre avec votre coach

Faites le bilan carbone de votre ménage, **décidez de vos objectifs** à atteindre et des actions à mettre en place.



2. Soirée collective
Echanger avec les autres foyers participants de votre commune et **créez une communauté** pour augmenter votre motivation.



3. Bilan et célébration
Calculez le bilan complet de votre parcours et de vos économies CO₂, célébrez vos succès et gardez ces bonnes habitudes !

Session du printemps 2023 à Cugy

Elle a permis à 14 ménages de vivre cette démarche.

Session de l'automne 2023 à Cugy

Les inscriptions seront ouvertes dès la parution de l'annonce sur le site de la commune et à travers d'une information dédiée transmise à la population. Le délai d'inscription est fixé au 30 septembre 2023.



Au mois de septembre, pédaler ou marcher c'est gagner avec Cyclomania !

Qui mise sur le vélo ou la marche à pied s'engage en faveur d'une mobilité durable, de la santé et arrive souvent à destination plus rapidement. C'est pourquoi, la Commune de Cugy participera du 1^{er} au 30 septembre 2023 à l'un des 22 défis régionaux Cyclomania.

Cyclomania est une action de promotion du vélo en milieu urbain organisée par Pro Vélo Suisse. L'objectif de l'action est d'encourager la population, dans un cadre ludique et stimulant, à utiliser davantage le vélo (et la marche à pied) au quotidien. Cette année, Cugy, Épalinges et Le Mont-sur-Lausanne s'unissent pour proposer un défi intercommunal à leur-s habitant-e-s.



Les règles du jeu sont les suivantes :

- Toute étape de 500 mètres ou plus parcourue à vélo ou à pied donne droit à un point.
- Un point supplémentaire est attribué tous les 3 km parcourus au cours de la même étape.
- Seules les personnes se déplaçant dans la région du défi peuvent participer au défi correspondant.

Pour participer, c'est simple ! L'application Cyclomania peut d'ores et déjà être téléchargée sur Google Play ou l'AppStore. Inscrivez-vous et tenez-vous prêt-e-s, dès le 1^{er} septembre, à aligner les kilomètres à pied ou à vélo !

Les données sont fournies aux communes sous forme agrégée et anonymisée au terme de l'action. Une fois analysées, elles permettront d'améliorer la planification et l'aménagement des infrastructures cyclables de Cugy.

Les participant-e-s peuvent gagner de nombreux prix d'étape selon le nombre de points acquis :

- 15 points : 20% sur le kiosque en ligne de Pro Vélo
- 30 points : 10% à l'épicerie AromaVrac
- 45 points : Bon de CHF 100.- sur un service vélo à Green Bike
- 60 points (premier prix - tirage au sort) : bon d'une valeur de CHF 1000.- pour l'achat d'un vélo à Easycycle

Alors c'est parti : on gonfle les pneus et on se met en selle ou en marche pour Cugy !



Bancs et déplacements à pied, que peut-on améliorer à Cugy ?

Dans le cadre de son Plan Energie et Climat Communal (PECC), la Municipalité a défini des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à adapter le territoire communal aux conséquences du changement climatique.

Parmi elles, figure une action intitulée « *Sécuriser, développer et améliorer les infrastructures pour les piétons et les vélos* ». Impactant directement la qualité de vie de ses habitant-e-s, en favorisant les déplacements à pied et à vélo, cette mesure vise à diminuer la pollution et à favoriser la santé de la population par le mouvement, tout en encourageant les interactions sociales.

La démarche du PECC se voulant inclusive, la Municipalité souhaite s'appuyer sur la population pour dresser un diagnostic de la situation actuelle et évaluer les besoins d'amélioration(s) pour les piétons.

Entre 2010 et 2020, le nombre de cugiéran-e-s de plus de 80 ans a plus que doublé. Dans ce contexte général de vieillissement de la population, la présence de bancs dans l'espace public joue un rôle essentiel en faveur de la mobilité des piétons et du maintien de leur autonomie. En effet, pour un piéton dont les ressources de mobilité sont limitées, le banc n'est pas qu'un lieu de détente et/ou d'attente. Il lui sert également à retrouver des forces pour poursuivre son chemin. L'accès aux transports publics ainsi qu'aux commerces locaux s'en trouvent favorisés, tout comme le lien social pour des personnes souvent seules.



Convaincue de la nécessité d'offrir un réseau piétonnier sûr, cohérent et correspondant aux besoins, la Municipalité souhaite mettre en place une **démarche participative** dont le but sera d'établir un diagnostic de la situation actuelle et de proposer des pistes d'amélioration. Il s'agira notamment de répondre aux questions suivantes :

- Les différents lieux de vie dans le village sont-ils bien reliés, accessibles par tous et suffisamment sécurés ?
- Les bancs actuels sont-ils bien placés, bien adaptés et en nombre suffisants ?

A cet effet, la Municipalité souhaite ainsi constituer **un groupe de travail** pour réfléchir à cette thématique des piétons. Composé de personnes, si possible, de tous les âges et issues de tous les quartiers du village, le groupe se réunira à deux reprises durant l'automne. Il analysera la situation sur une carte et effectuera des **balades-diagnostic**.



Intéressé-e-s par la qualité des déplacements à pied à Cugy ?

Cette démarche est faite pour vous, inscrivez-vous à l'aide du coupon ci-dessous.

En cas de question(s), l'administration communale se tient à votre disposition par téléphone au n° 021 731 22 44, ou par courriel à greffe@cugy-vd.ch.

Personnes en charge :

Frédérique Roth, Vice-syndique en charge des transports et de la mobilité

Jean-Pierre Sterchi, Municipal en charge de l'énergie et de la durabilité



Inscription au groupe de travail

(Coupon à déposer à l'administration communale ou à envoyer par courriel à greffe@cugy-vd.ch jusqu'au 15 septembre 2023 au plus tard)

Nom, prénom : Âge :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :

Jour(s) de la semaine indisponible :